

SAMEDI 5 JUIN 2021

CHAMPIONNAT RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

ÉLITE / ESPOIR

Organisé par



DÉPART 13H
SALLE POLYVALENTE
VERTEILLAC
9 TOURS DE 15,5KM (140KM)

DOSSIER TECHNIQUE



PRESENTATION

CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE ELITES & ESPOIRS

Le Samedi 05 juin 2021 à VERTEILLAC (24)

Organisé par le Team Cycliste Verteillacoise

*Avec le soutien de la Municipalité de Verteillac
et du Comité Nouvelle-Aquitaine de Cyclisme*

En raison des restriction gouvernementales, le
Championnat Nouvelle-Aquitaine est ouvert
aux 1^{ère} catégories et aux 2^e catégories de Nationale 1.

2 titres de Champions Régionaux seront décernés :

- ▶ Champion Nouvelle-Aquitaine Elite
- ▶ Champion Nouvelle-Aquitaine Elite Espoir

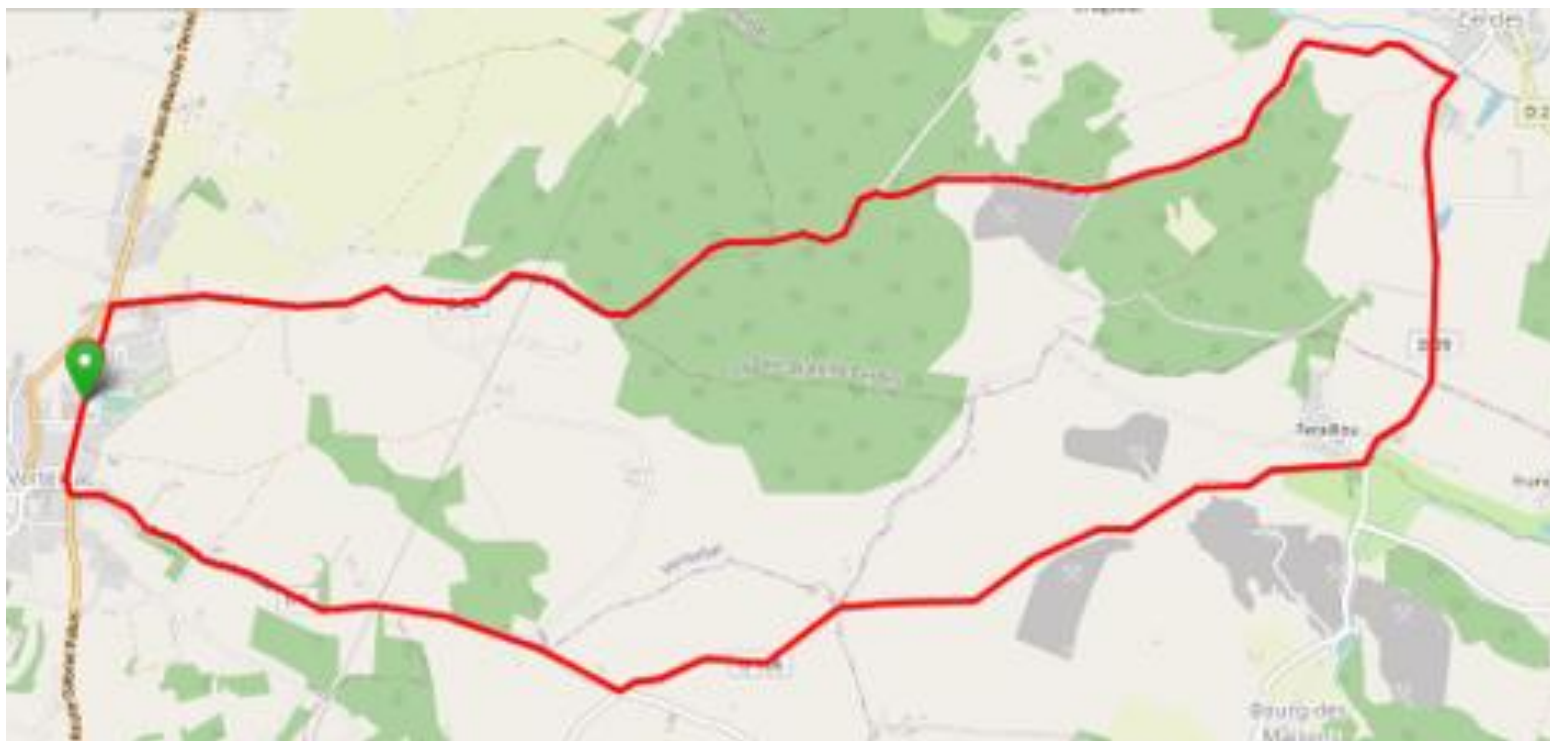


CIRCUIT

Circuit de 15,500km

9 tours à effectuer

139,500km à parcourir



3 difficultés :

- ▶ La Côte de Verteillac : 500m dont 200m à 10%
- ▶ La Côte des Farges : 1000m à 6%
- ▶ La Tour Blanche : 1500m à 4%



PROGRAMME

PERMANENCE

10h00-11h30

Devant la Salle Polyvalente

- ▶ Retrait des dossards
- ▶ Remise des accréditations et bandeaux véhicules

REUNIONS

Devant la Salle Polyvalente

- ▶ Chauffeurs, Motards & Officiels 11h30
- ▶ Directeurs Sportifs 11h45

DEPART COURSE

13h00

ARRIVEE COURSE

16H30 (environ)

PROTOCOLE

16H40 (environ)

- ▶ 3 premiers Scratch
- ▶ 3 premiers Espoirs



REGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve *CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE ELITES & ESPOIRS* est organisée par le TC Verteillacoise sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le samedi 05 juin 2021 à VERTEILLAC (24).

ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories : 1^{ère} cat. et 2^e cat de Nationale 1 (coureurs prioritaire COVID). Elle est inscrite au calendrier régional FFC en « Toutes Catégories ».

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte à titre individuel.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ ainsi que le retrait des dossards se tiennent le 05 juin de 10h00 à 11h30 devant la Salle Polyvalente de Verteillac (Le Pontis 24320 VERTEILLAC).

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h45 et aura lieu devant la Salle Polyvalente de Verteillac.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Le prestataire Radios est SN DELAGE, il sera situé à côté de la Salle Polyvalente pour la récupération du matériel. La fréquence émise pour les informations courses sera donnée lors de la Réunion des Directeurs Sportifs.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le Comité Nouvelle-Aquitaine avec 2 véhicules.

ARTICLE 7. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

En raison de la crise sanitaire, le ravitaillement est autorisé sur tout le circuit pour éviter les attroupements, La zone verte est située au km10 sur le circuit, Pour rappel, le ravitaillement est possible à partir du km30 et jusqu'à 20km de l'arrivée, soit au km119.

ARTICLE 8. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis : Classement individuel au temps et Classement du Meilleur Espoir.

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués : 610€ sur 15 coureurs pour le Scratch et 259€ sur 5 coureurs pour les Espoirs. Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 859€.

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à la Salle Polyvalente (Le Pontis 24320 VERTEILLAC).

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole : les 3 premiers de l'épreuve ainsi que les 3 premiers du classement Espoir. Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 13. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



PROTOCOLE SANITAIRE

REFERENT : M. LAMIRAUD Mickaël

PERMANENCE

- ▶ Sous un barnum ouvert de 6 X 12 m, 2 tables de 2m, 4 chaises avec espace de 2m , gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie , port du masque obligatoire, remise sous enveloppe des dossards, pas de signature, fléchage sens unique de circulation avec espace de distanciation de 2m marquer au sol
- ▶ La course est ouverte aux coureurs strictement prioritaires athlètes 1ère catégorie et inscrits sur les listes ministérielles
- ▶ Aucun échange de monnaie pour inscription, le règlement se fait via Internet auprès de la FFC
- ▶ Désinfection des mobiliers après le départ des officiels

AFFICHAGE SUR PANNEAU

- ▶ Liste des concurrents, règlement protocole sanitaire et règlement de l'épreuve
- ▶ Le respect des gestes barrières (serrer les mains, pas d'embrassade) devra strictement être respecté. Aucun autographe et selfie ne seront autorisés
- ▶ Pas de distribution de programmes, goodies ou cadeaux
- ▶ Pas de tract ni de dépôt de prospectus sur les véhicules

APPEL DES COUREURS

- ▶ Port du masque obligatoire et ce jusqu'à 2 mn avant le départ et 1 mn après l'arrivée

ZONE DE RAVITAILLEMENT / VERTE

- ▶ Le gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- ▶ Le port du masque obligatoire
- ▶ Le regroupement de 6 personnes maximum
- ▶ Mise à disposition d'une poubelle
- ▶ Chaque coureur sera en possession de bidon personnel

PROTOCOLE ARRIVÉE

- ▶ Chaque lauréat prendra sa récompense avant de monter sur le podium
- ▶ Un seul lauréat sur le podium
- ▶ Aucun échange d'objets ne sera autorisés
- ▶ Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire
- ▶ Marquage au sol pour distanciation de 2 m entre speaker, officiels et coureurs
- ▶ le speaker aura son micro personnel, possibilité d'enlever le masque un bref moment pour les photos avec espacement
- ▶ Sur la ligne d'arrivée, port du masque obligatoire, pas de public à moins de 50m de la ligne et regroupement de plus de 6 personnes interdits
- ▶ Le retour des dossards se fera dans un grand carton
- ▶ Les résultats de l'épreuve seront envoyés par mail ou SMS

CONTRÔLE ANTI DOPAGE

- ▶ Se déroule dans un local fermé (salle des fêtes)
- ▶ Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie et port du masque obligatoire
- ▶ Chaises à disposition espacées de 2 m dans le hall d'entrée pour les coureurs
- ▶ Table attribuée au médecin avec gel hydroalcoolique, désinfectée avant et après le contrôle



OFFICIELS

Présidente du Jury	Marina MORLAAS
Arbitre 1	Didier TIFFON
Arbitre 2	Michel GIBAUD
Juge à l'Arrivée	Christelle PINEAU
Arbitre Moto	Alain VANDAL



CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX

80, Av. Georges Pompidou 24000 Périgueux

CONTACTS

TC Verteillacoise

Mickaël LAMIRAUD

youpidou16@hotmail.com

06 19 43 30 11

Comité Nouvelle-Aquitaine FFC

Zoé SOULLARD

z.soullard@nouvelleaquitaine-cyclisme.fr

07 86 59 04 39

